



N° 12 – Avril 2008



L'économie de Wallis-et-Futuna en 2005: Une économie traditionnelle et administrée

Olivier Simon, IEOM

Le PIB de Wallis-et-Futuna s'élève en 2005 à 18 milliards de F CFP soit environ 1,2 millions de F CFP par habitant - environ 10 000 euros. Parmi les collectivités d'outre-mer, ce montant situe l'archipel juste en dessous de la Guyane (80 % du PIB/hab guyanais) mais très loin de la moyenne nationale (37 %). L'écart est d'autant plus marqué que le poids de l'administration dans le PIB est fort (près de 50 % de la valeur ajoutée provient des services administrés).

Dans la zone Pacifique, la situation de l'archipel est médiane. Si le PIB par habitant de Wallis-et-Futuna ne représente que 45 % du PIB/hab calédonien et 59 % du PIB polynésien, il est en général nettement supérieur à celui des autres États et territoires de la zone. Dans les collectivités d'outre-mer, seule Mayotte crée moins de richesse par habitant.

L'économie wallisienne, refermée sur elle-même, se caractérise par une part importante de revenus produite par les ménages. L'économie de Wallis-et-Futuna est restée traditionnelle et est faiblement monétarisée. L'autoconsommation y est donc importante, elle représente ainsi 26 % de la dépense totale des ménages. La dépense publique à travers les salaires distribués, est aussi un élément moteur de l'économie alors que la part du secteur privé reste très faible. Les exportations sont quasiment inexistantes du fait de l'éloignement de marchés potentiels et le tourisme est peu développé. L'activité économique (hors administration publique) se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce.

Un PIB au dessus des petits États et territoires de la zone mais en dessous de la moyenne des collectivités d'outre-mer

Comparée aux collectivités d'outre-mer et aux États et territoires de la zone du Pacifique Sud, la situation de l'archipel, en terme de PIB par habitant, apparaît médiane. Beaucoup plus riches que les petits États de la zone, elle est par contre

généralement largement devancée par les îles les plus importantes et par la plupart des collectivités d'outre-mer (mis à part Mayotte dont le PIB par habitant était de 0,5 millions de F CFP en 2001). En 2005, avec 1,2 millions de F CFP par habitant, le territoire de Wallis-et-Futuna atteint 80 % du PIB/habitant du département d'outre-mer le moins riche (chiffre 2003 pour la Guyane) mais il est en moyenne deux fois inférieur à celui observé dans les collectivités françaises du Pacifique. Cette comparaison ne tient cependant pas compte des différentiels de prix pouvant exister entre ces différents territoires. Il convient donc de la relativiser.

Une situation médiane dans la zone

	PIB à prix courants par habitant en milliers de F.CFP	PIB à prix courants par habitant en milliers d'euros
Wallis-et-Futuna - 2005	1211	10,1
Nouvelle-Calédonie (2006 e)	2713	22,7
Polynésie française (2004)	2039	17,1
Martinique (2005)	2143	18,0
Guadeloupe (2005)	1934	16,2
Réunion (2005)	1847	15,5
Guyane (2003)	1477	12,4
Mayotte (2001)	473	4,0
France (2005)	3254	27,3
Australie (2006)	3430	28,7
Guam (2000)	2877	24,1
Nouvelle-Zélande (2006 p)	2348	19,7
Iles Cook (2005)	875	7,3
Niue (2003)	621	5,2
Palaos (2003)	547	4,6
Iles Fidji (2005)	291	2,4
Iles Marshall (2004)	228	1,9
Tuvalu (2002)	218	1,8
Etats Fédérés de Micronésie (2005)	213	1,8
Samoa (2004)	201	1,7
Tonga (2004)	171	1,4
Vanuatu (2003)	150	1,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée (2002)	83	0,7
Kiribati (2004)	77	0,6
Iles Salomon (2002)	45	0,4

Source : Iedom, Isee, Insee.

La répartition de la valeur ajoutée : Entre activités traditionnelles et administration

Le PIB de Wallis-et-Futuna est essentiellement non marchand (près de 75% de la valeur ajoutée



Wallis-et-Futuna en 2005 : une économie traditionnelle et administrée

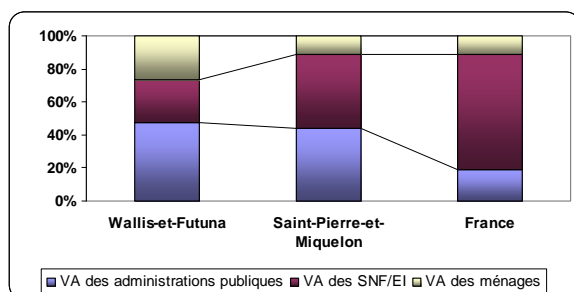
totale). Dans les autres collectivités d'outre-mer le PIB non marchand ne représente en général qu'un tiers du PIB total, avec des taux tout de même plus importants en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon où il peut atteindre la moitié du PIB.

Le poids du non marchand est en fait lié aux deux piliers actuels de l'économie wallisienne, la tradition et l'administration.

Un fait caractéristique du territoire de Wallis-et-Futuna est l'importance des ménages dans la création de richesse. En effet, le poids de la valeur ajoutée des ménages (hors entrepreneurs individuels) est deux fois plus important dans la valeur ajoutée globale que dans les autres collectivités d'outre-mer. Même à Mayotte, où le PIB/hab est moins important, la prépondérance de la valeur ajoutée générée par les ménages est moins forte. L'économie est restée très traditionnelle et elle est peu monétarisée. L'effet de la richesse relative n'explique donc pas à elle seule le recours à de l'autoconsommation.

L'ensemble de l'autoconsommation (alimentaire et non alimentaire) représente 40 % de la consommation des ménages et un peu plus d'un quart du PIB.

Répartition de la valeur ajoutée : 2 fois plus de valeur ajoutée pour les ménages.



Source : ledom, Insee

L'autoconsommation alimentaire représente les deux tiers de la consommation de ce type de produits et est un moyen important de réduction des inégalités sur l'archipel. Elle constitue, à elle seule, un cinquième de la consommation totale des ménages avec 2,3 milliards de F CFP. Les deux tiers des ménages pratiquent l'autoproduction de produits alimentaires. La culture de tubercules et la pêche représentent plus de 50 % de l'autoconsommation.

Mais l'autoconsommation ne se limite pas à la production de produits agricole, à l'élevage et à la pêche. Elle prend également en compte la production de services de logements générée par les propriétaires occupants. Sur le territoire, peu de logements sont dédiés à la location. D'après le recensement de 2003, les habitants de l'archipel

sont à 87,5 % propriétaires de leur logement contre un peu plus de 50 % en métropole. Les locataires n'occupent que 9,3 % des résidences principales et 3,1 % de celles-ci correspondent à des logements gratuits.

Les loyers fictifs (dans la méthodologie de la comptabilité nationale, loyers que se versent « fictivement » les propriétaires occupants) sont donc importants et viennent amplifier le poids des ménages dans l'économie.

Le seconde caractéristique de l'archipel de Wallis-et-Futuna est l'importance du secteur des administrations publiques. Plus de 70 % de l'emploi salarié déclaré provient de la fonction publique ou semi-publique et cette dernière est la source de près de 75 % des salaires distribués (déclarés ou non).

La fonction publique soutient donc de manière importante l'économie, la demande publique (consommation + investissement) représentant 54 % du PIB.

Les transferts en provenance de la métropole sont essentiels car les ressources de la Collectivité Territoriale de Wallis-et-Futuna sont faibles. Ces dernières sont principalement constituées des recettes douanières, en l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices. Ces recettes douanières représentent plus des trois quarts de l'ensemble des ressources fiscales mais seulement 8 % du PIB et ce malgré un tarif douanier qui est, en moyenne, de près de 30 % de la valeur CAF (Coût, assurance, fret) importée. Le taux de prélèvements obligatoires est le plus bas de toutes les collectivités d'outre-mer (23 %).

Une économie très fermée

En dépit de son isolement géographique, le territoire de Wallis-et-Futuna apparaît très autocentré. Ainsi le degré d'ouverture vers l'extérieur est très faible (28 %), bien en dessous de celui généralement observé dans les autres collectivités d'outre-mer ou encore dans les autres petits États insulaires (où il est généralement supérieur à 50 %).

Si les importations ont un poids plus faible dans le PIB par rapport à la plupart des petits États insulaires, le fait saillant des échanges concerne la balance commerciale qui est structurellement déficitaire en raison d'une quasi-absence d'exportations. L'éloignement de marchés potentiels et la faible compétitivité en matière de prix en sont les principales raisons.

En 2005 les importations représentaient 4,8 milliards de F CFP et les exportations 11,8 millions de F CFP, soit un taux de couverture des exportations par les importations inférieur à 1 %.

Wallis-et-Futuna en 2005 : une économie traditionnelle et administrée

Ce taux est le plus faible de l'outre-mer français et il est, de plus, surestimé. En effet, le nombre de visiteurs se rendant sur le territoire est faible par rapport au nombre de résidents se déplaçant en dehors de l'archipel. Il est donc probable que les dépenses des résidents à l'extérieur du territoire soient plus importantes que les dépenses des visiteurs à Wallis-et-Futuna. La prise en compte de cette correction contribuerait encore à la baisse du taux de couverture. Cette caractéristique d'un taux de couverture quasiment nul ne fait cependant pas de l'archipel de Wallis-et-Futuna un cas unique, notamment dans sa zone. Deux autres territoires du Pacifique Sud partagent cette particularité: Niue et Tuvalu (ce sont d'ailleurs des territoires avec une population inférieure à 15 000 habitants).

Si l'éloignement des grandes routes commerciales explique en grande partie ce résultat pour Wallis-et-Futuna, il faut aussi ajouter que l'économie wallisienne est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure ce qui explique d'ailleurs la prépondérance du secteur du commerce en terme d'emplois (plus d'un tiers des effectifs salariés du secteur privé inscrits à la Caisse Locale de Retraite en décembre 2005).

L'analyse des échanges par origine est aussi instructive. Bien que distante de 19 500 kms, la métropole est néanmoins le premier fournisseur du territoire en valeur (plus de 30 % des importations). Le deuxième fournisseur en valeur est Singapour : les échanges entre les deux territoires concernent les hydrocarbures, Wallis-et-Futuna ayant une grande dépendance énergétique. Les produits alimentaires, bien que l'autoconsommation des ménages soit importante, représentent près de 30 % de la valeur des importations.

Une situation des ménages hétérogènes

Les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus d'activité bien que le taux d'emploi soit faible (34 %). La structure par âge de la population, caractérisée par une faible proportion de personnes de plus de 60 ans (8,9 % contre 20,6 % en France métropolitaine), se combine à l'absence sur le territoire de RMI pour expliquer la faible part des revenus sociaux dans le total des revenus. L'importance de l'autoconsommation et la forte proportion d'entreprises individuelles expliquent, elles, la part relativement élevée prise par l'excédent brut d'exploitation et les revenus mixtes dans la formation du revenu des ménages (17 % contre 10 % au niveau national). Cependant la répartition du revenu est loin d'être égalitaire. Le seuil de pauvreté relatif, qui correspond à la

moitié du revenu médian, dépasse le revenu que perçoivent plus du quart des ménages contre 6,5 % en France. De plus les deux tiers des ménages ne concentrent qu'un quart de la ressource monétaire totale. La situation en terme de pauvreté et d'inégalité paraît proche de ce qui est observé en Nouvelle-Calédonie.

Ménages : Des revenus principalement liés à l'activité

Structure du revenu des ménages	Wallis-et-Futuna	France
Revenu d'activité	78,4%	54,4%
- Salaires	61,2%	44,1%
- EBE et revenus mixtes	17,1%	10,3%
Revenus de remplacement	8,0%	26,5%
Revenu du patrimoine	13,7%	19,1%
Total	100,0%	100,0%

Source : ledom, Insee (année 2000)

Sources et méthodologie

Pour réaliser ce travail d'estimation du PIB de Wallis-et-Futuna, trois méthodes d'estimation ont été utilisées. La première approche, classique, est basée sur la pratique de la comptabilité nationale comme elle est appliquée au niveau européen (SEC 95). Deux autres méthodes basées sur des méthodes dites de benchmarking (analyse sur d'autres géographies d'une relation entre une ou plusieurs données – et le PIB et extrapolation au cas de Wallis-et-Futuna) ont été ensuite évaluées. L'avantage de ces deux dernières méthodes est de nécessiter une faible quantité de données.

Pour ajuster la première évaluation, les sources mobilisées concernent en premier lieu les données administratives : dépenses et recettes de l'Etat, comptes de la collectivité territoriale et de l'agence de Santé. L'IEOM dans le cadre de son travail de cotation effectue une collecte des bilans d'entreprises. Ces bilans d'entreprise, en l'absence de liasse fiscale, ont constitué un apport essentiel pour déterminer des ratios comptables au niveau des sociétés. Pour les ménages (purs et entrepreneurs individuels) le recensement de la population de 2003 et l'Enquête sur le Budget des Familles de 2005 ont fourni les éléments de base. Pour les deux autres méthodes, les données utilisées proviennent en grande partie de bases de données internationales (FMI ou secrétariat général du Pacifique Sud).

Wallis-et-Futuna en 2005 : une économie traditionnelle et administrée

Composante du PIB (1) : Faible exportation et demande publique forte

	2005		France
	Wallis-et-Futuna		
	Valeur	Poids dans le PIB	Poids dans le PIB
Ressources			
Produit intérieur brut	17		
Importations	5	27,7%	26,9%
Total	22		
Emplois			
Dépenses de consommation finale des ménages	11	66,4%	55,6%
Dépenses de consommation finale des administrations publiques et ISBLSM	9	52,2%	25,1%
Formation brute de capital	2	9,0%	20,2%
Exportations	0	0,1%	26,0%
Total	22		

Source : Iedom - Base 2000, en millions d'euros

Composante du PIB (2) : Prédominance des salaires, faiblesse des excédents bruts d'exploitation des entreprises.

	2005		France
	Wallis-et-Futuna		
	Valeur	Poids dans le PIB	Poids dans le PIB
Produit intérieur brut (approche production)	18	100%	100%
Valeur ajoutée au prix de base	16,8	92%	90%
+ impôts sur les produits	1,5	8%	11%
- subventions sur les produits	-	0%	-1%
Produit intérieur brut (approche demande)	17	100%	100%
Dépense de consommation finale	20	119%	81%
+Formation brute de capital	2	9%	20%
+Exportations de biens et services	0	0%	26%
-Importations de biens et services	5	28%	27%
Produit intérieur brut (approche revenus)	18	100%	100%
Rémunérations des salariés	11	63%	52%
+Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	6	32%	34%
+Impôts sur la production et les importations	2	9%	16%
-Subventions	1	-4%	-2%

Source : Iedom - Base 2000, en millions d'euros

Pour en savoir plus sur Wallis-et-Futuna

« Wallis-et-Futuna en 2006 », rapport annuel de l'IEOM – juin 2007., consultable sur www.ieom.fr.

« Enquête budget des familles, Wallis-et-Futuna 2005-2006, synthèse des principaux résultats », Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques, novembre 2006.

. « Recensement de la population à Wallis et Futuna : 14 944 habitants au 22 juillet 2003 », Insee, Insee Première n°1013, avril 2005

« Recensement général de la population et des logements du Territoire des îles de Wallis et Futuna », Insee, Insee Résultats - Société n°47, mars 2006

Les publications CEROM

« L'économie polynésienne post C.E.P : Une dépendance difficile à surmonter 1995-2003 » Janvier 2008

« L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ? » - Décembre 2007.

« Martinique : L'économie martiniquaise au passage de l'an 2000 : une trajectoire vertueuse ? » - Juin 2007.

« Comptes rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2006 : L'accélération des investissements dope la croissance » - Juillet 2007

Présentation et contexte de l'étude :

Wallis-et-Futuna forme un archipel de trois îles principales : Wallis, Futuna et Alofi. Il est distant d'environ 19 500 Kms de la métropole, d'une superficie de 274 km² et sa population est d'un peu près 15 000 habitants. Relativement distant des plus proches territoires français (2100 Kms de la Nouvelle-Calédonie et 2800 Kms de la Polynésie française), il l'est aussi des territoires l'entourant (archipel des Tonga, des Samoa et des Fidji à plus de 280 Kms). L'archipel est lui-même dispersé puisque l'île de Wallis (qui regroupe 2/3 de la population) et celle de Futuna sont distantes de plus de 200 Kms. La loi du 29 juillet 1961 conférait à l'archipel le statut de Territoire d'Outre-mer. Avec la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, il est devenu une Collectivité d'Outre-Mer. L'administration est structurée autour d'un conseil territorial. Il est présidé par le Préfet, Administrateur Supérieur et réunit les trois rois qui sont les hauts représentants de l'autorité coutumière de chacun des trois royaumes. Les trois royaumes correspondent aux trois circonscriptions administratives. L'Assemblée territoriale (20 conseillers) vote le budget du territoire, ses compétences couvrent le développement économique, l'équipement public et l'action sociale.

Les partenaires du CEROM (comptes économiques rapides pour l'outre-mer) dans le cadre de leur programme de travail 2008 ont décidé de répondre à une demande de l'agence IEOM/AFD locale quant à la mise à disposition pour ce territoire d'une évaluation de son économie à travers l'estimation de son PIB. Ce travail avait été réalisé auparavant pour Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et les îles du Nord de la Guadeloupe. Issu d'une coopération entre l'AFD, l'Institut d'Emission des départements d'Outre-mer et l'Insee, le CEROM a pour objectif de mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des régions d'outre-mer.

Il permet de contribuer au développement progressif d'une capacité d'analyse des évolutions économiques ultramarines. Il s'articule autour de trois volets : l'élaboration de comptes économiques rapides ; la réflexion méthodologique afin d'enrichir le système statistique de ces régions ; la promotion de l'analyse économique à travers la réalisation régulière d'études d'ensemble.